

le réseau national **École**
constitue un collectif
de travail ouvert
composé de militants
communistes, associatifs
et syndicaux qui ont
à cœur de travailler
à la transformation
progressiste de l'École

n'hésitez pas
à nous faire suivre
vos informations
ou initiatives
afin que nous puissions
les relayer

le secrétariat du réseau
reseau.ecole-pcf@orange.fr
www.pcf.fr

N° 55 mai 2012

la lettre

réussir la transformation progressiste de l'École

DANS CE NUMÉRO



ÉDITORIAL

Élections législatives : maintenir ouverte la porte du changement.

Déclaration de Pierre Laurent, secrétaire national du PCF

page 2



DOSSIER : ÉLECTIONS LÉGISLATIVES NOS PROPOSITIONS POUR L'ÉCOLE

Sarkozy battu ! Des députés communistes et Front de Gauche
pour l'école de l'égalité.

Par Stéphane Bonnery, responsable du projet éducatif du PCF

page 3

Éducation : c'est aujourd'hui que tout se joue, ne lâchons rien !.

Par Choukri Ben Ayed, sociologue

page 6

Bilan des parlementaires communistes sur l'éducation et la culture.

Par Marie-Hélène Amiable, députée PCF des Hauts-de Seine

page 8

L'école de la République mise à mal !

Par Éric Bocquet, Sénateur-Maire de Marquillies (Nord)

page 10

L'école, un enjeu essentiel pour les législatives

Par Philippe Camo, candidat sur la 3e circonscription de l'Essonne

page 11



NOTES DES SECTEURS DE TRAVAIL

L'instrumentalisation libérale de la formation professionnelle.

Le Medef en rêvait, Sarkozy l'a voulu, Larcher le fait !

Note sur le rapport Larcher. Par Régis Regnault

page 12



DÉBATS ET ACTUALITÉ

Contractualisation : prise de position de Christian Foiret,
élu communiste à Saint-Jean de la Ruelle

page 17

La lutte dans les lycées professionnels continue.

Par Fouzia Settahi, responsable du réseau école de l'Essonne

page 18

Le réseau École dans les débats. Agenda

page 18

L'École dans l'Humanité

page 19

DÉCLARATION DE PIERRE LAURENT, SECRÉTAIRE NATIONAL DU PCF, LE 6 MAI 2012***élections législatives :
maintenir ouverte la porte du changement***

En élisant, aujourd'hui 6 mai, François Hollande président de la République, le peuple de France s'est libéré d'un pouvoir qui l'a méprisé et agressé pendant 5 ans. Je veux dire la joie des communistes qui ont combattu sans relâche Nicolas Sarkozy et sa politique et qui ont œuvré de toutes leurs forces à cette victoire. Je veux féliciter François Hollande pour son élection. Les femmes et les hommes qui se sont rassemblés sur sa candidature pour infliger à Nicolas Sarkozy la défaite qu'il méritait ont ouvert un nouvel espoir en France, et en Europe. Je veux remercier les millions d'électrices et d'électeurs du Front de gauche qui ont apporté une contribution décisive à ce résultat. Sans la campagne mobilisatrice menée par le Parti communiste français et ses partenaires du Front de gauche avec leur candidat commun, Jean-Luc Mélenchon, sans les propositions de notre programme, *L'Humain d'abord*, sans notre engagement déterminé entre les deux tours, la victoire n'aurait pas été possible. Elle ouvre un nouveau chapitre pour notre pays.

François Hollande est le premier président élu par les électrices et les électeurs de gauche depuis 24 ans. Il était indispensable de mettre un terme à une présidence au service des privilégiés, prenant systématiquement pour cible le monde du travail, ses droits sociaux et démocratiques, les libertés démocratiques. Il était indispensable que le co-auteur, avec Angela Merkel, d'un traité européen promettant l'austérité à perpétuité aux peuples et les plein-pouvoirs au capitalisme financier, soit désavoué par son propre peuple. À tous les peuples d'Europe qui attendaient ce signe de la France, je dis : ensemble, il redevient possible de faire reculer la dictature financière qui nous menace tous ; ensemble, nous pouvons relancer le combat pour une Europe démocratique, une Europe de justice sociale, de développement solidaire et écologique. Oui, ce 6 mai 2012, nous avons remporté une première bataille capitale. Un président de gauche siège à l'Élysée. La gauche doit sans tarder répondre aux urgences sociales qui n'attendent pas. Des mesures immédiates pour les salaires, pour la relance du pouvoir d'achat, pour la lutte contre le chômage et la renégociation d'un traité européen doivent être prises.

S'ouvre dans le même temps une nouvelle bataille, celle des élections législatives dont va maintenant dépendre la possibilité de maintenir grande ouverte la porte du changement. Il faut maintenant élire à l'Assemblée nationale une majorité de gauche qui soit à la hauteur de la situation et compte pour cela en son sein les députés prêts à voter les lois sociales et démocratiques sans lesquelles le changement ne sera rien. Il faut de très nombreux députés qui n'aient pas une seconde d'hésitation pour abroger les lois scélérates du quinquennat Sarkozy et des dix années de droite au pouvoir. Il faut de très nombreux députés pour reprendre le pouvoir sur le secteur bancaire et financier, pour mettre en place un pôle public de la banque et du crédit. Il faut de très nombreux députés favorables au relèvement significatif du SMIC et des salaires, décidés à engager le retour de la retraite à 60 ans à taux plein pour tous, à interdire les licenciements boursiers, à relancer l'emploi industriel et les services publics. Il faut de très nombreux députés qui aient le courage de soumettre au vote des droits nouveaux pour les salariés du public comme du privé, pour les travailleurs indépendants à l'avenir précaire, pour les jeunes qui méritent mieux que l'apprentissage à vie, pour les femmes dont les salaires sont toujours largement en deçà de ceux de leurs collègues masculins.

Les menaces de la droite et de l'extrême droite pour empêcher ces changements ne sont pas mortes avec la défaite de Nicolas Sarkozy. Leurs candidats aux élections législatives doivent être partout battus, et il faut barrer la route à l'entrée du FN à l'Assemblée nationale. Partout où elle a eu cette possibilité en Europe, l'extrême droite a aggravé les reculs sociaux. Il n'en sera pas ainsi en France, le PCF et ses partenaires du Front de gauche s'y engagent.

Ce soir, j'appelle les candidates et candidats du Front de gauche aux élections législatives à repartir partout au combat pour rassembler autour de ces objectifs l'ensemble des électrices et des électeurs qui ont permis la victoire à l'élection présidentielle. J'appelle l'ensemble de ces électrices et électeurs, pour garantir le changement, à mettre les candidats du Front de gauche en tête de la gauche dans le maximum de circonscriptions, le 10 juin, et à en élire ensuite le plus grand nombre, le 17 juin prochain.

SARKOZY BATTU !

des députés communistes et Front de Gauche pour l'école de l'égalité

Stéphane Bonnéry
responsable
du projet éducatif du PCF
avec la contribution
d'**André Ozoulias**

Bon débarras ! L'air de ce pays est un peu moins nauséabond. L'étau qui enserrait l'enseignement public vient de se desserrer un peu. Mais changer un homme ne suffit pas, il faut changer de politique. Car des chantiers immenses s'ouvrent

maintenant. Face à la gravité de la situation, il serait irresponsable de tergiverser : il faut prendre les mesures pour l'école de l'égalité, des mesures d'urgences et des réformes structurelles à moyen terme.

François Hollande, pendant la campagne, a pris quelques engagements sur l'école, dont nous avons noté l'insuffisance en moyens et en ruptures avec les politiques précédentes. Il s'est aussi engagé sur certaines mesures qui font accord à gauche dont nous exigeons la réalisation dès la rentrée prochaine (Rased, etc.). Pour que la victoire soit complète face à la droite, c'est une politique qui va à contre-sens de la précédente qu'il faut conduire.

Pour cela, il faut des moyens. Nous avons des désaccords notables avec le Parti Socialiste sur la manière de financer une politique de progrès. Cependant, le candidat Hollande a légèrement infléchi les mots dans la dernière période, et s'est engagé sur la réorientation de l'Europe. C'est toujours mieux que son allégeance aux financiers de La City, mais les aspirations du peuple de France ne se paieront pas de mots. La question de la sincérité des gouvernants est hors sujet : c'est le rapport de force que nous créerons pour imposer les bons choix contre la pression des marchés et du patronat qui fera la politique. Cela commence par élire des députés qui ne tergiverseront pas sur les choix de gauche, des députés qui voteront les mesures progressistes et combattront pied à pied, à l'unisson avec les luttes, les mauvais coups et les capitulations.

Nous avons fait ce qu'il fallait pour mettre Sarkozy à terre en faisant élire Hollande.

Mais nous n'oublions pas qu'en 2005, seuls les députés communistes et partenaires ont voté contre le sinistre « socle commun » qui officialisait la fin de l'objectif d'égalité ; bien rares ont été ceux qui se sont joints aux députés et sénateurs communistes et partenaires pour porter un projet parlementaire de

« culture commune » alternatif au « socle ». Nous n'oublions pas que la LRU dans le supérieur et toute la politique « d'autonomie des établissements » a été votée avec la complicité des uns et les tergiversations des autres, malgré la lutte de la communauté universitaire et l'opposition des parlementaires communistes.

Les candidats communistes, et l'ensemble des candidats présentés dans le cadre du Front de Gauche, sont les plus à même d'impulser une politique de reconquête en phase avec les aspirations populaires.

D'abord, répondre à l'urgence !

Dès maintenant, il faut préparer les conditions d'une rentrée scolaire qui soit meilleure que les précédentes : il y a bien longtemps que cela ne s'est pas produit, et des mesures, nécessaires et symboliques, cela donneraient le ton. Surtout, les enfants ne peuvent pas attendre.

La politique d'embauche de personnels de l'éducation nationale doit être amorcée immédiatement.

Il faut recréer les 2500 postes des RASED supprimés cette année : les collègues mutés sur des postes ordinaires pourront réintégrer s'ils le souhaitent leur poste E ou G dans les équipes qui les attendent ; et il faut embaucher 2500 jeunes qui attendent sur liste complémentaire et qui pourront prendre en charge les postes vacants. Le signe serait fort : priorité au combat contre l'échec.

Il faut relancer dès maintenant la formation d'enseignants, en commençant par rétablir l'année de stage à mi-temps pour les lauréats du concours 2012, ce qui fait un chiffre de la moitié des lauréats, soit autour de 6.000 postes. Une politique de formation, avec un cadrage national et une coopération entre Universités et Éducation nationale est alors nécessaire pour organiser et encadrer ce stage dans de bonnes conditions.

Plus généralement, il faut rétablir pour la rentrée les postes supprimés dans la dernière vague, le rattrapage des suppressions des années précédentes devant se faire au cours des rentrées prochaines. Priorité aux REP, aux zones rurales, et aux lycées profession-



des députés... pour l'école de l'égalité

nels, qui ont été les plus touchés, les autres établissements devant être servis juste après. Il y a donc aussi à recruter de jeunes enseignants sur liste complémentaire, entre 3000 et 5000.

Face aux inégalités scolaires, la formation initiale est nécessaire, mais ne suffit pas. Il faut à nouveau permettre aux enseignants d'accéder à la formation continue en étant libérés des classes.

Dès maintenant, il faut donner le signal que les inégalités de revenus entre familles ne doivent plus interférer avec les conditions d'études : interdisons toute forme de demande de contribution financière des familles au frais de scolarité (sorties, etc.), qui sont devenues une habitude intolérable.

Ensuite, tourner le dos à la soumission de l'école au capitalisme, relancer la démocratisation scolaire

Pour faire face aux défis auxquels l'école et la société sont confrontés, il ne suffira pas, même si c'est un début indispensable, de recréer les postes et de défaire ce que la droite a fait : car la droite n'a pas seulement attaqué ou démantelé l'école publique, elle a « construit » un système inégalitaire au service du capitalisme, que nous ne ferons que résumer en renvoyant à nos analyses dans les numéros précédents de la lettre du réseau école. Il ne s'agit donc pas de revenir en arrière seulement, mais de mettre en œuvre une transformation progressiste de l'école pour répondre d'une façon opposée aux choix de la droite face aux défis.

Au-delà de l'urgence, voilà des chantiers stimulants à contre-pied les choix précédents :

La droite, et avant elle le ministère Allègre, ont avancé vers des diplômes dénationalisés et individualisés (bac pro régional, diplômes universitaires LMD atomisés en unités individuelles et inégaux selon l'université qui le délivre, etc.) pour que, conformément aux projets de l'Europe libérale, les employeurs soient garantis d'avoir des travailleurs formés, mais que ces derniers n'aient pas la même qualification, donc la même reconnaissance dans le statut et le salaire. Ils savent qu'il n'y a pas le choix : l'avenir réclame des adultes et des salariés davantage formés. La droite a fait le choix de former un nouveau salariat exploitable avec des études longues, et de sacrifier l'autre partie de la population avec des études minimales s'arrêtant

au collège. Pour relever le défi de l'allongement des études, au moins jusqu'au bac et au-delà, recréons des diplômes nationaux, dès le brevet et le bac, en imposant leur reconnaissance dans les conventions collectives. Il faut allonger les études, oui, et reconnaître ces formations ; et les allonger pour tous, pas en sacrifiant la moitié d'une génération.

L'autonomie des établissements est une arme libérale, qui met en concurrence et organise la pénurie, les moyens de fonctionner devant être cherchés dans le privé, avec la dépendance de l'école envers les desiderata des financeurs (enseignera-t-on des choses différentes selon la couleur politique de la ville ???). Cette autonomie fait perdre de l'autonomie pédagogique aux enseignants, sous la coupe d'un chef d'établissement doté de pouvoirs de manager. Le PS est impliqué dans ces réformes de l'autonomie. Il faut imposer une politique contraire, au service de l'égalité, pour que les conditions de la réussite scolaire soient les mêmes partout, avec les mêmes objectifs.

Contre l'inégalité des objectifs (le socle), créons les conditions pour que l'école se fasse à l'école, pour que cesse le transfert des missions scolaires vers les familles vers les collectivités locales, vers les associations et le privé... Reconquerrons le temps d'enseignement : la droite a supprimé près de deux ans de scolarité en primaire, en supprimant les samedis et les classes de 2 ans. Lançons une nouvelle réflexion sur les programmes, pour qu'ils se fassent sur la base des enfants qui n'ont que l'école pour apprendre les savoirs et les raisonnements scolaires et pour que l'on vise à enseigner à tous les contenus d'une culture commune qui soit basé sur la réflexion et l'esprit critique. La formation et la recherche en éducation sont indispensables pour relever le défi de l'égalité d'apprentissage, comme la création des structures et du temps pour que les enseignants soient les acteurs du renouvellement des pratiques. Le principal désaccord à gauche sur l'organisation des études porte sur la conviction de ce que tous les élèves sont capables d'apprendre la même chose si on trouve la manière de l'enseigner sans pré-requis, car c'est sur un fond de misérabilisme caritatif qu'une partie de la gauche a capitulé face au socle, en pensant que les enfants de pauvres ne sont pas capables d'apprendre la même chose que les autres. Le soir même du 2e tour, Ségolène Royal récidivait en disant qu'il fallait recréer « l'égalité des chances », qui est l'emblème des



des députés... pour l'école de l'égalité

mesures de droite de l'individualisme républicain. L'égalité « des chances », c'est l'organisation d'une compétition équitable dans laquelle chacun joue sa stratégie : il faut en finir avec cela, nous ne voulons pas mieux régler les logiques de droite, mais faire de l'école un espace de coopération et d'« égalité d'apprentissage ».

Contre la pénurie et l'exhortation des enseignants à faire de la productivité éducative avec moins de moyens et plus d'élèves, il faut un plan d'embauche sur le long terme, qui non seulement récupère tous les postes supprimés depuis 20 ans, mais qui les augmente pour pouvoir accueillir de la maternelle à l'université dans de bonnes conditions les générations toujours plus nombreuses du fait de la natalité.

D'autres mesures sont nécessaires encore, mais ce sont là nos priorités pour l'école. Très vite, il faut mettre en chantier la préparation d'une **nouvelle Loi d'orientation scolaire** pour relever ces défis, pour fixer un cap, et pour que ces réformes entrent en vigueur à la rentrée scolaire suivante. Sur la méthode, finissons-en avec l'autocratie, tous les acteurs de la communauté éducative doivent être associés à la consultation.

Pour financer cette loi d'orientation, il est indispensable de marquer un tournant, et pas seulement une atténuation, par rapport aux politiques de droite. On ne pourra pas satisfaire à la fois les marchés et les pseudos règles d'or de l'austérité qui nous conduisent à la ruine et les aspirations populaires aux conquêtes sociales. Il va bien falloir trancher. Pour le

PCF et le Front de Gauche, il faut réorienter l'Europe et prendre pouvoir sur la finance, les solutions existent, comme nous l'avons montré dans la lettre du réseau école précédemment, d'augmenter significativement les moyens accordés à l'État et à l'école.

Dans ces priorités, on voit bien les divergences à gauche. Les candidats PCF et FG ne sont pas les « messieurs plus » de la gauche, la question des finances est le moyen de prendre une autre direction, et non pas de faire une politique éducative avec une influence « light » des orientations capitalistes. La situation économique en crise, et la situation de l'école qui doit relever le défi de former mieux et plus longtemps les futurs adultes qui vivront dans une civilisation modelée par les savoirs savants, ne laissent pas le choix.

Au second tour des élections législatives, partout et sans ambiguïté, nous continuerons à faire battre la droite. Mais c'est au premier tour, dans le choix au sein de la gauche, que va se dessiner le choix pour la politique qui sera conduite. La dynamique que nous avons portée dans le Front de Gauche doit maintenant se traduire : le nombre de nos députés doit cadrer le nouveau président et la nouvelle majorité qui sera élue. La gauche au pouvoir doit cesser de zig-zaguer et donc de décevoir, ce qui alimente le désespoir, et s'engager résolument dans des réformes structurelles de progrès.

C'est ce choix que le premier tour des législatives va devoir trancher. C'est ce choix que l'on doit faire mesurer au peuple de France dans les semaines qui viennent.

ÉDUCATION

c'est aujourd'hui que tout se joue, ne lâchons rien!

Choukri Ben Ayed
sociologue

Le scrutin du 22 avril a révélé les limites de l'exercice de la campagne présidentielle entre personnalisation et excès de communication. Dans ce contexte, rien ne nous a en effet été épargné. En focalisant le scrutin présidentiel sur un homme, un leader, il est possible de masquer la réalité d'un programme qui ne s'annonce pas comme tel. La campagne présidentielle de droite a démarré sur le thème de la viande halal pour finir sur le permis de conduire, se poursuivre sur celui des « vrais » travailleurs, et finir sur celui des « vrais » français... Cela n'est pas à la hauteur des enjeux, et pour cause. Il nous faut peser de tout notre poids sur la campagne des législatives. Pour le Front de gauche, ce scrutin a une importance particulière, outre la constitution d'un groupe parlementaire fort, il sera le lieu pour remettre en avant les éléments fondamentaux de notre programme.

Nous devons ainsi tout faire pour remettre la question éducative au centre des débats. Nos propositions sont en effet en totale contradiction avec les politiques éducatives actuelles. **Nous nous opposons totalement au modèle de l'école de la droite avec son joug libéral.** Cette école repose sur un ensemble de logiques que nous récusons en bloc : concurrence, sélection ségrégation, employabilité, management, performance, autonomie, libre choix, marché, égoïsme, séparatisme social, exclusion... Trois principes résument le mieux cette école : individualisme, utilitarisme et crainte de l'autre.

À cette vision du monde éducatif, nous opposons un projet d'une autre école, qui sera porté par nos futurs parlementaires. **Ce projet d'école est celui d'une école égalitaire, démocratique et émancipatrice.** Il ne met pas l'utilitarisme et la concurrence au centre, mais **l'humain** dans toutes ses composantes : l'élève bien sûr mais également tous les adultes qui composent un établissement scolaire, des enseignants en passant par tous les personnels de service et d'entretien, membres à part entière de la communauté éducative et sans oublier les personnels administratifs.

Cette école est aussi celle qui redonnera place au savoir. Mais pas n'importe quel savoir, un savoir désintéressé, débarrassé des logiques économiques, de compétence et d'employabilité. Cette école mettra également l'égalité au centre. L'égalité entre les élèves quelle que soit leur origine sociale et culturelle ou de genre. Cette école luttera contre tous les cloi-

sonnements, les ségrégations, les discriminations, les hiérarchies, les différences. Cette école que nous voulons est celle de la justice, du progrès et de la solidarité.

Pourquoi attendons-nous de nos candidats aux législatives qu'ils défendent avec force ce projet ? Parce que, loin des diversions grossières, le Front de gauche doit persister dans les questions de fond. **Non, la population n'est pas obsédée par les horaires d'ouverture des piscines ou par le « trop d'étrangers » ! Non, les parents d'élèves n'ont pas oublié la casse du service public d'éducation, la fermeture massive des écoles et la suppression des postes !** Ces décisions scandaleuses ont suscité des mouvements sans précédent de résistance que nos candidats aux législatives doivent rappeler au bon souvenir de la majorité actuelle. **Les enseignants non plus n'ont pas oublié le sabotage de leur formation, la précarisation ou l'imposition d'une évaluation individuelle des plus arbitraire, le saccage de leur métier.**

La défense d'un projet d'école alternatif est l'apanage du Front de gauche parce que son projet s'inscrit dans la continuité de ces mobilisations. Il a été façonné à partir d'un collectif diversifié de personnes engagées pour l'école : syndicalistes, associatifs, représentants de mouvements pédagogiques, parents d'élèves, élus, chercheurs... Cette façon de construire un projet est sans précédent. Le **Front de gauche pour l'éducation** a constaté combien les assemblées citoyennes pour l'éducation ont rencontré le succès et ont contribué à enrichir la réflexion collective pour l'école de demain. Sans reprendre ici le projet dans son ensemble, il est à présent bien connu, soulignons en certains points.

Tous capables !

Cette « vieille » revendication de mouvements d'éducation nouvelle, le Front de gauche est le seul à la mettre en tête de ses priorités éducatives. **Il nous faut marteler que l'échec scolaire n'est pas une fatalité.** Ce n'est pas parce que les politiques éducatives des dernières décennies ne sont pas parvenues à éradiquer l'échec scolaire, par manque de conviction, incompétence ou par intérêt, que le sort des élèves notamment de milieux populaires est scellé. Toutes les enquêtes scientifiques ainsi que les expériences menées par les pédagogues le prouvent : tout élève est capable d'apprendre et de progresser. Ce ne sont

...ne lâchons rien !

pas les élèves qui ne sont pas capables, mais bien les dirigeants politiques qui se sont succédé depuis plusieurs décennies pour proposer-imposer des politiques prétendument vertueuses. Comble de l'absurde, ces dernières années la droite a de plus jugé bon de se passer des lumières des chercheurs et des militants pédagogiques. Une politique éducative sérieuse n'est pas celle qui fustige les chercheurs et les pédagogues mais au contraire celle qui s'enrichit de leur savoir et qui les associe à une transformation globale de l'école.

Le « **tous capables** » est repris à présent dans nombreux pays d'Europe et au-delà. Au cynisme des libéraux répond une alternative pédagogique humaniste. Le Front de gauche est en phase avec cette dynamique qu'il doit transformer en projet politique. **Tous capables**, donc contre la morosité actuelle, contre la souffrance des élèves, le désarroi de nombreux enseignants et les craintes des familles dans l'avenir de leurs enfants. **Tous capables**, car l'absence d'éducation et le creusement des inégalités font le lit de l'extrémisme et du repli sur soi. **Tous capables**, pour redonner aux enfants du peuple la place qu'ils méritent dans une société qui les respecte et les considère. **Tous capables**, contre la politique de la droite qui a fait de l'éducation son terrain de prédilection pour les coupes budgétaires imposant le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Cette politique, à laquelle il faut mettre un terme immédiat, oublie que derrière chaque fonctionnaire se trouvent toujours un citoyen, un enfant qui ne ressentent jamais le « trop plein » de fonctionnaires, bien au contraire.

La défense et la refondation d'un service public national d'éducation

Faut-il que l'idéologie libérale ait à ce point pénétré les cerveaux, se soit à ce point banalisée pour que très peu de politiques ré-emploient aujourd'hui ce terme de service public national d'éducation ? Au Front de gauche, nous n'avons pas peur de l'affirmer, l'avenir de l'éducation ne peut passer que par un service public national fort, sans aucun artifice permettant d'y faire pénétrer en contrebande des pratiques qui relèvent de la sphère marchande : autonomie, palmarès, management, recrutement des enseignants

par le chef d'établissement, etc. Toutes les enquêtes concordent : les pays qui parviennent le mieux à faire reculer les inégalités devant l'école sont ceux qui s'appuient sur un système éducatif public fort, sans subvention à un système privé parallèle, qui bannit tous palmarès et surtout tout libre choix de l'école. C'est ce type d'école qui protège le mieux les élèves de milieux populaires sans obérer les scolarités des autres. C'est ce seul système qui peut se prévaloir d'une vision humaniste de l'éducation.

Affirmer la défense d'un service public national d'éducation, c'est affirmer haut et fort que les destins des élèves et des professionnels sont liés. Ils ne sont pas antagonistes, comme on a voulu nous le faire croire mais dépendants. Aucun système éducatif ne peut produire une réussite de tous, une éradication de la souffrance, avec des professionnels qui eux-mêmes souffrent, qui sont mal traités, mal payés, mal formés, mal considérés. Aucune liberté pédagogique ne sera effectivement possible sans un statut d'enseignant fort, à l'abri de toute pression ou intimidation.

Construire une culture commune ambitieuse

La droite a annihilé la fonction essentielle de l'école, de construction d'une culture commune. La culture commune est pourtant la seule réponse à toute forme de ségrégation. Culture commune ne veut pas dire culture unifiée, qui tendrait à l'unicité sur le modèle que constitue l'absurdité de l'identité dite nationale. Cette culture commune, laïque, éclairée est celle d'une vision du monde fondée sur des valeurs universelles et qui est un rempart contre toute forme de rejet de l'autre. Cette culture, elle reste à construire, elle ne peut se limiter à un simple programme scolaire, son ambition est bien plus grande car elle implique des considérations éthiques et philosophiques. La France, qui vient de traverser une période particulièrement difficile et qui en sort divisée a plus que jamais besoin de cette culture commune dispensée à l'école et tout au long de la scolarité, fondée sur des valeurs de partage et qui ne renonce à aucun idéal collectif. Si l'école n'est pas pionnière dans ce domaine qui le sera ?

L'humain d'abord, c'est donc bien l'éducation d'abord !

BILAN DE MANDAT DES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES SUR L'ÉDUCATION

**Marie-Hélène
Amiable**

députée PCF
des Hauts-de Seine

ÉDUCATION NATIONALE ET CULTURE

la démission de l'État

Cibles privilégiées de la revue générale des politiques publiques, l'éducation et la culture ont subi au cours de la législature une saignée sans précédent. Face aux attaques récurrentes et au désinvestissement public massif, nous avons promu au contraire le réengagement de l'État et nourri l'ambition de placer l'humain au cœur du débat.

L'offensive menée depuis dix ans contre le service public de l'éducation a atteint un sommet depuis l'élection de Nicolas Sarkozy. Le bilan de cette politique dressé par le Conseil économique, social et environnemental en 2012 est sans appel : notre système éducatif a cessé d'être un facteur de réduction des inégalités pour devenir responsable de leur aggravation. Rien d'étonnant, les réformes du gouvernement menées durant cette législature ne pouvaient avoir d'autres effets.

C'est l'enseignement scolaire qui a surtout concentré les attaques, notamment lors des débats budgétaires. Depuis 2007, la majorité a ainsi avalisé sans sourciller la suppression de 79 800 postes dans l'Éducation nationale avec les conséquences désastreuses que l'on sait : fermetures massives de classes malgré l'augmentation du nombre d'élèves, démantèlement des RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), baisse de la scolarisation en maternelle, asphyxie des mouvements d'éducation populaire, détérioration des conditions d'accueil des élèves, baisse du salaire des enseignants entre 2000 et 2009 (selon l'OCDE, la France se situe désormais dans le bas du classement européen en termes de rémunération), limitation de leur droit de grève...

Dès 2007, l'assouplissement de la carte scolaire a eu des conséquences immédiates désastreuses en soumettant les établissements scolaires à une concurrence qui ne fait qu'aggraver les inégalités. L'école publique a été abandonnée, l'État préférant donner ses faveurs à l'enseignement privé sous contrat.

Sans passer par le Parlement, le gouvernement a mis en place sa réforme de la « mastérisation » pour le recrutement des enseignants du 1er et du 2nd degré. Celle-ci annonce une mutation radicale dans le recrutement et la formation des enseignants. Devenant le principal critère d'évaluation de l'aptitude à enseigner, le master « enseignement » prépare la dispari-

« La casse du service public d'éducation menée par le gouvernement est à l'exact opposé du projet de transformation progressiste de l'école que nous proposons de bâtir avec tous ceux qui sont engagés dans l'action syndicale et pédagogique, dans les organisations de jeunesse, de parents d'élèves, de professeurs, et avec tous les citoyens préoccupés des scolarités et de la formation permanente ; un projet qui part du postulat que les richesses existent afin de financer le système éducatif et de transformer l'école pour permettre la lutte contre les inégalités et la réussite de tous les enfants ».

Marie-Hélène Amiable

débat sur le budget de l'enseignement scolaire

15 novembre 2010

tion des concours de l'Éducation nationale. À terme, les enseignants deviendront des contractuels recrutés à la demande. D'ailleurs, en février dernier, tirant prétexte du bilan de cette réforme, le gouvernement a fait déposer par sa majorité une proposition de loi qui poursuivait ce processus. La mobilisation de la communauté éducative, associée à celle de nos parlementaires, a permis que ce texte ne soit pas inscrit à l'ordre du jour du Sénat.

En outre, la démission de l'État s'est traduite également par une mesure injuste et inefficace : la suspension des allocations familiales aux parents des enfants en décrochage scolaire. Par cette mesure, le gouvernement a choisi de punir les familles qu'il tient pour seules comptables d'un système éducatif à la dérive.

L'enseignement supérieur n'a pas été épargné. La loi LRU a organisé l'autonomie des universités en concentrant le pouvoir aux mains des seuls présidents d'université aux dépens des instances collégiales. Ses effets ont été dévastateurs (pénurie, suppressions de postes, précarité...) et source d'une aggravation des inégalités sociales et territoriales. Nous avons déposé une proposition de loi pour en demander l'abrogation.

Nous nous sommes de même opposés à la loi sur l'instauration du vote électronique à l'université qui, au prétexte d'améliorer la participation des étudiants aux élections, nuit à la sincérité du scrutin et affaiblit la représentativité des syndicats étudiants.



les propositions de lois

Permettre aux jeunes de prendre en main leur avenir

Proposition de loi n° 4056

<http://www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr/initiatives/pl-n°-4056-cadre-visant-à-permettre-aux-jeunes-de-prendre-en-main-leur-avenir>

Les jeunes sont tantôt l'objet de discours grandiloquents sur l'avenir de la Nation, tantôt stigmatisés comme une population assistée et délinquante. Les politiques de jeunesse tendent à les enfermer dans des dispositifs spécifiques au lieu de leur permettre d'exercer leurs droits et de s'en sortir par eux-mêmes. Plus encore, cet accès n'a cessé de régresser à mesure qu'ont été cassés les services publics et que les associations de jeunesse et d'éducation populaire ont été abandonnées par l'État, tant en raison de la casse de l'administration avec la RGPP qu'en raison des coupes budgétaires. Construite avec les organisations de jeunesse, cette proposition de loi est structurée autour de 4 axes : le développement des services publics (logement, santé, université, formation, transports) et de la démocratie, la mise en place d'une allocation d'études et d'une allocation de recherche d'emploi ou de formation, l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation en matière d'orientation, d'apprentissage et dans l'entreprise, et enfin le renforcement des droits au travail, en sanctionnant les entreprises qui développent l'emploi précaire et en renforçant le code du travail.

Droit à la scolarisation des enfants dans les écoles maternelles dès l'âge de deux ans

Proposition de loi n° 3419

<http://groupe-communiste.assemblee-nationale.fr/initiatives/pl-n°3419-droit-à-la-scolarisation-des-enfants-dans-les-écoles-maternelles-dès-l'âge-de-d>

En 2005, le rapport de l'INSEE intitulé « Portrait social » démontrait l'incidence positive de la scolarisation avant 3 ans sur la réussite scolaire. Cette proposition de loi, tout en assurant la scolarisation des 3-5 ans et en garantissant le droit à la scolarisation des enfants dès 2 ans quand les parents en font la demande, précise également le rôle de l'école maternelle.

Création d'une commission d'enquête sur les conséquences des décisions prises depuis 2007 sur l'état de l'école, sur l'aggravation des inégalités scolaires et sur la remise en cause du droit à l'éducation

Proposition de loi n° 3888

<http://www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr/initiatives/pr-n°-3888-tendant-à-la-création-d'une-commission-d'enquête-sur-les-conséquences-des-déc>

Abroger le service minimum à l'école

Proposition de loi n° 1456

<http://www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr/initiatives/abrogation-du-droit-d'accueil-pour-les-élèves-des-écoles-maternelles-et-élémentaires-pend>

Abrogation de la LRU

Proposition de loi n° 431 : abrogation du projet de loi Université

<http://www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr/initiatives/pl-n°-431-relative-à-labrogation-de-la-loi-relative-aux-libertés-et-responsabilités-des->

L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

mise à mal

Éric Bocquet
sénateur-maire
de Marquillies (Nord)

Le système éducatif français est sans doute le domaine qui a le plus souffert des 10 années de gouvernement de Chirac et Sarkozy. Par l'effet destructeur des suppressions de postes massives, la boussole budgétaire et comptable a été durant ces années la seule vérité de nos gouvernants, moins d'argent pour l'école et les cadeaux fiscaux pour les plus fortunés !

Le magazine *Capital* indique dans son édition du mois de mai 2012, dans un dossier consacré au bilan fiscal de Nicolas Sarkozy : « Les riches ont longtemps été chouchoutés par le fisc ! » (sic). Au delà de cette casse organisée, le moral des équipes pédagogiques a été malmené : dénigrement sournois et instauration d'une nouvelle culture libérale au sein des établissements, mise en concurrence, nouveau mode de « management » des personnels... Tout cela dans un contexte d'aggravation sans précédent des inégalités sociales dans notre pays. Les classes préparatoires regroupent 51% d'enfants de cadres qui représentent

L'une des conséquences des suppressions de postes dans l'Éducation nationale, c'est le recul du pourcentage d'enfants accueillis dès l'âge de 2 ans. Or l'école maternelle est reconnue pour sa capacité à détecter très tôt les difficultés et les retards en matière de langage et bien sûr à y remédier. C'est un outil de moins dans la lutte contre les inégalités qui se sont considérablement aggravées ces dernières années.

L'OCDE indique que les dépenses en matière d'éducation dans un pays donné se traduisent par de la croissance économique dans les 5 à 10 années qui suivent. Réduire les dépenses de formation revient donc à terme à tourner le dos à l'avenir.

11% de la population, à l'inverse y figurent 6% d'enfants d'ouvriers qui comptent pour 25% de la population totale.

Dans l'édifice républicain, l'école doit tenir une place prioritaire, elle aura besoin de mesures significatives dès la rentrée 2012 afin de redonner confiance aux familles et aux enseignants. Il est grand temps de mettre un terme à cette logique de casse délibérée.

La dynamique du Front de gauche a donné de bons résultats à l'élection présidentielle. Elle doit se confirmer pour cette législative. Les candidats du Parti communiste français, du Parti de gauche et de la Gauche unitaire, associés dans le Front de Gauche, sont engagés dans cette campagne sur cette ligne pour l'école de notre pays.

Chaque voix pèsera dans le sens d'un redressement de notre système éducatif. Les attentes sont très fortes aujourd'hui dans le monde de l'éducation; il y a urgence.

Vous pouvez compter sur les député-e-s du Front de gauche demain pour agir avec vous dans le sens de l'intérêt général.

DES ÉLUS ET DES LUTTES

l'école, un enjeu essentiel pour les législatives

Philippe Camo
candidat sur la
3^{ème} circonscription
de l'Essonne
propos recueillis par
Fouzia Settahi

La campagne des législatives et les candidats du Front de Gauche doivent renouveler leur soutien aux parents et aux enseignants quant aux combats qu'ils mènent pour la réussite de tous. Une fois élus, nous continuerons le combat pour la défense de l'école

publique !

Si une forte majorité de députés de gauche siège à l'assemblée, il devront prendre ensemble des lois pour une école juste de la République... Il faudra aussi abroger les lois imposées par la droite pour qu'il n'y ait plus de précarité pour les profs.

Actuellement, je siège dans plusieurs conseils d'administration, en solidarité avec les parents élus nous sommes opposés au vote concernant la DGH : cette lutte doit continuer jusqu'à l'Assemblée nationale !

Il faudra se battre pour une autre réforme des STI et STG, pour donner plus de moyens aux lycées concernés et poursuivre la formation jusqu'à la réussite du diplôme.

Il faut une réforme progressiste de l'école qui améliore les conditions de travail et d'étude. Il est urgent de rétablir une formation des enseignants qui réponde à l'enjeu de la complexité des savoirs.

Nous nous battons pour mettre en œuvre les 12 propositions du Front de Gauche : garantir la stabilité du statut de fonction public d'État, lutter contre l'échec scolaire et surtout chercher quelles en sont les causes : sont-elles sociales ou sont-elles dues à l'inégalité des chances ?

En primaire et en maternelle, nous voulons rétablir l'école dès 2 ans et lutter contre les jardins d'éveil. Il faut en finir avec la privation de l'Éducation nationale. Il y a besoin de plus de personnel qualifié pour enseigner, et de rétablir une cohérence afin que les parents puissent trouver toutes leurs places au sein de l'école.

Nous engagerons rapidement la construction du service public dans ses missions prioritaires, pour l'égal accès au savoir de tous les jeunes. La France agira pour soustraire les services publics de recherche et d'enseignement supérieur au champ de négociation de l'OMC. Nous abrogerons la loi LRU et le *Pacte pour la recherche*, nous supprimerons l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), qui juge de la production scientifique sur des critères de diffusion qui, au final, sont de nature marchande, et ne permettent de juger ni de la qualité d'un article, ni de celle du support qui le reçoit.

L'INSTRUMENTALISATION LIBÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

*le Medef en rêvait, Sarkozy le veut
Larcher l'a fait !*NOTE SUR
LE RAPPORT LARCHER

Régis Régnault

A vérée depuis qu'existe la société capitaliste, la collusion entre les politiques libérales et les aspirations patronales trouve aujourd'hui une nouvelle traduction dans le champ de la formation professionnelle. Elle constitue en effet, aux yeux des uns comme des autres, le moyen le plus opportun de résoudre les contradictions que leurs actions communes produisent et auxquelles ils ont à faire face, chacun dans sa sphère d'influence.

En matière de politique publique, il s'agit de faire de la formation le substitut utilitariste au chômage, idéal pour en baisser les statistiques et pour contraindre les demandeurs d'emploi vers les métiers en tension, généralement sous-qualifiés et chichement payés, qui ont du mal à trouver preneurs. À l'entreprise, il convient de laisser la pleine initiative aux employeurs de la développer en fonction de leurs besoins de rentabilité financière, tout en en faisant supporter la plus grande charge aux salariés et à la collectivité.

C'est au dernier président de droite du Sénat, opportunément reconverti en rapporteur du président de la République, qu'a échoué la tâche – à quelques encablures d'échéances électorales déterminantes – de broser les contours et les contenus d'une nouvelle organisation du système national de formation professionnelle qui répondrait à ces vœux. Bon connaisseur des institutions françaises et des arcanes du pouvoir, G. Larcher n'a eu, sur le sujet, qu'à s'inspirer des thèses du MEDEF – ce dont atteste la bibliographie sélective citée en annexe – pour fourbir les arguments et rédiger les propositions de son rapport.

Concernant à la fois la formation à l'entreprise et dans les territoires, son organisation et son financement, **le tout en étroite relation avec la question du chômage des salariés et des jeunes**, les vingt-six propositions n'ont certes ni la même importance ni la même portée. Mais vouloir les considérer séparément, voir la vertu de celle-ci contre le vice de celle-là, relève d'une partie de bonneteau qui cache une cohérence certaine et unilatérale qu'il convient de ne pas perdre de vue.

**Une attaque cohérente et frontale
contre le droit des salariés**

Au-delà de professions de foi, généreuses en parole et de précautions oratoires où d'aucuns ont cru discerner un démarquage vis-à-vis du président-candidat

commanditaire – qui sentant ici de la fibre sociale, qui trouvant là des convergences avec ses adversaires –, le rapport de G. Larcher est bel et bien la référence à partir de laquelle peut s'engager, petit bout par petit bout, une réforme radicale telle qu'entend la mener la droite et telle que ne la désapprouverait pas Mme Parisot.

Outre l'avantage de court-circuiter toute analyse des premiers éléments probatoires de la réforme de 2009, il consacre un certain nombre d'opérations lourdes du quinquennat finissant, dont le dépérissement de l'enseignement professionnel public au profit de la promotion de l'apprentissage n'est pas le moindre. Et il voue aux gémonies **l'esprit et la lettre des accords et lois de 1970-1971**, textes fondateurs du droit des salariés à la formation professionnelle dans notre pays, dans une démarche qui s'apparente à la casse des bases sociales issues des luttes de la Résistance et de la Libération et non sans oser un hommage aux lois Delors-Nora, véritable coup de pied de l'âne !

Fruit des luttes des années 60, celles-ci ont traduit dans les normes sociales l'intérêt, non pas mutuel mais convergent des individus, des entreprises et de la nation dans son ensemble au développement de la formation professionnelle des salariés. Elles y ont pour cela inscrit **un droit pour les uns et une obligation pour les autres** – certes partiels et circonstanciés – dans le cadre de l'éducation permanente, financé par la valeur ajoutée des entreprises et destiné à l'augmenter.

Depuis quarante ans, le très influent grand patronat n'a eu de cesse de vouloir sortir de ce cadre, de s'exonérer de cette obligation et de conditionner l'exercice de ce droit à une offre et à une gestion dont il a toujours entendu garder la maîtrise. L'histoire du droit à la formation professionnelle est jalonnée de décisions politiques fortes qui tendent à satisfaire cette volonté. Ainsi de la différence substantielle entre les lois et des accords collectifs antérieurs dont elles prétendent s'inspirer mais dont elles ne tendent qu'à garder que les dispositions conformes à ce qu'a validé le patronat, tout en inscrivant les avancées obtenues par la lutte des salariés et l'action de leurs organisations syndicales dans une logique qui les contraint.



l'instrumentalisation libérale de la formation professionnelle

Le rapport Larcher accède, même avec les réserves que la situation lui impose, à **trois revendications importantes que le patronat soutenait** déjà dans la négociation de 2002-2003 et qui constituent dans son rapport, sous forme de préconisations, les piliers d'une architecture nouvelle et funeste : la fin de l'obligation légale de financement de la formation des salariés, la disparition du congé individuel de formation, la restructuration du système de gestion de la formation.

La plume du patronat

L'argument présenté à l'époque par le patronat – et que G. Larcher reprend à son compte pour soutenir ce qui, et ce n'est pas un hasard, constitue sa première préconisation – repose sur le constat que les entreprises de 10 salariés et plus dépensent en moyenne à peu près le double de l'obligation légale, ce qui rendrait cette dernière superflue. Il convient d'opposer à cette rhétorique un certain nombre de vérités que le patronat, comme G. Larcher, se gardent bien de mentionner.

D'abord, l'obligation légale est un principe fondamental qui consiste à **transformer l'argent privé des entreprises en fonds publics**. Il ne s'agit rien de moins que de garantir le contrôle républicain sur l'utilisation des ressources qui contribuent à assurer, par la mutualisation notamment, l'effectivité d'un droit fondamental. Certes, on peut regretter qu'une part importante de ces fonds, par carence de l'offre de formation ou de l'organisation du système, ne concourent pas à l'effectivité de ce droit et soient utilisés à d'autres fins¹. Mais cela ne saurait remettre en cause l'exigence d'un fonctionnement démocratique, qui doit au contraire être renforcé.

Autre vérité, si la mutualisation profite paradoxalement plutôt aux grandes entreprises qu'aux petites, c'est bien évidemment **le résultat d'un paritarisme léonin** qui questionne autant les règles de représentativité des organisations syndicales et patronales que le concept artificiel de « partenariat social » à l'entreprise. D'autant plus que certaines dispositions, comme justement la distinction arbitraire entre entreprises selon la taille (moins de dix salariés d'un côté, dix salariés et plus de l'autre), posent problème au

regard de la réalité économique et sociale telle que nous la connaissons aujourd'hui. Sans oublier une culture bien trop répandue selon laquelle celui qui paie est celui qui décide, ce qui en langage libéral devient : celui qui paie le plus décide pour les autres.

Enfin, il est curieux de constater que n'est pas mentionnée **la principale difficulté des petites et très petites entreprises** pour satisfaire à la formation de leurs salariés et dont nul n'ignore qu'elle réside dans une division du travail et **une dépendance économique** qui les empêchent, pour conserver ou gagner leurs marchés, de se priver tant soit peu de leur personnel. Par surcroît, les directives européennes aveugles qui ont fait de la formation une marchandise soumise à la concurrence n'ont fait qu'aggraver ces inégalités et ces difficultés dont sont victimes une grande part des salariés².

Dans ces conditions, exonérer les grandes entreprises et les PME de l'obligation légale de financement du plan de formation tout en la maintenant pour les très petites ne peut conduire qu'à produire trois effets mortifères pour le développement de la formation professionnelle. Mais n'est-ce pas le but recherché ? En premier lieu, cette disposition tend à **soustraire les employeurs de toute responsabilité collective et d'engagement social** en la matière. Deuxio, elle **renforce les féodalités** qu'exercent les grands groupes et les organisations fortement structurées comme le patronat de la métallurgie. Tertio, elle induit **un système de mutualisation axé essentiellement sur le développement des contrats par alternance, de l'apprentissage et de la professionnalisation**.

Une logique malthusienne qui creuse les inégalités

Ces effets conjugués ne manqueraient malheureusement pas de dégrader davantage une situation aujourd'hui dramatique pour les publics les plus fragiles. On sait très bien — mais G. Larcher semble l'ignorer — que si le nombre de jeunes qui sortent sans diplôme ni qualification du système scolaire est inchangé depuis plusieurs années, c'est à cause du **fonctionnement socialement sélectif de l'École**, aujourd'hui renforcé sur des bases dogmatiques qui opposent le savoir au travail et qui font donc la formation professionnelle initiale comme **une voie de réorientation précoce**, souvent vécue comme une relégation, en lieu et place de la poursuite d'études.

À cela, il faut ajouter deux tragiques réalités auxquelles le rapport ne s'attaque curieusement pas. La

1. On estime à 20% la part de la contribution dont les entreprises s'acquittent comme d'une simple taxe sans proposer de formation à leurs salariés. De plus, l'État a souvent ponctionné les fonds mutualisés pour son propre compte.

2. Les entreprises de moins de 10 salariés représentent plus de 90% des entreprises et regroupent environ 20% des salariés (près la moitié avec les PME, de 10 à 250 salariés) [Source INSEE 2009]



l'instrumentalisation libérale de la formation professionnelle

première est le refus de reconnaître aux jeunes la capacité d'exercer un travail, d'occuper un emploi stable et bien rémunéré au sortir de l'École. La seconde est que, justement, en généralisant à l'ensemble d'une catégorie des dispositifs censés aider les plus faibles, ces derniers se retrouvent doublés et démunis. Ainsi, fait récurrent depuis de nombreuses années, **de nombreux contrats par alternance sont signés par des jeunes diplômés et ceux qui ne le sont pas ne trouvent plus de solution.**

Après le contrat de professionnalisation « senior », indûment instauré dans les années 2000 et qui se solde par un échec social sévère, pourquoi ne pas nous imposer un contrat précaire pour tout chômeur requalifié ou encore pour les femmes, puisqu'elles sont, elles aussi, une catégorie largement défavorisée en matière de salaires, de reconnaissance des qualifications et de formation ?

Sans être aussi explicite – et G. Larcher a beau jeu de prétexter l'urgence pour justifier son refus d'embrasser la totalité et donc la cohérence de l'enjeu – le rapport conduit inévitablement à instaurer **un système qui, d'un côté, laisse la main aux employeurs sur la formation à l'entreprise et, de l'autre, contraint les individus, en fonction du marché du travail existant, à assurer leur employabilité par le passage obligé dans des dispositifs précaires dont le débouché n'est pas assuré.**

C'est en effet l'apanage du « **contrat formation emploi** » proposé, comme, au reste, de tous les dispositifs qui se refusent, par principe, à toute contrainte à la responsabilité sociale de l'appareil productif. Quand, en plus, la politique menée est à l'austérité et aux exonérations patronales et qu'il n'existe aucun volontarisme politique pour relocaliser, revivifier et réindustrialiser, l'initiative tient de la gageure. La proposition de "recharger" les droits à indemnisation en cas d'absence de solution pour le demandeur d'emploi à la fin de sa formation est emblématique de cette construction libérale et de ses limites³.

On comprend mieux les **dispositions connexes, mais non secondaires, qui complètent l'architecture** dans le sens souhaité : confier la gestion de la taxe d'apprentissage aux organismes paritaires qui

gèrent déjà la formation à l'entreprise et la professionnalisation, par généralisation de ce que fait l'industrie hôtelière ; réduire par regroupement contraint le nombre d'organismes collecteurs ; orienter cette taxe vers l'apprentissage aux niveaux IV et V de qualification ; englober à tous les niveaux (entreprises, territoires, nation) la formation et sa négociation dans la gestion de l'emploi⁴ ; territorialiser la gestion du chômage en mettant à contribution les dispositifs existants, notamment d'orientation ; fusionner le CIF et le DIF et créer un compte individuel de formation.

La cohérence d'une nouvelle architecture

Il n'y a pas de hasard dans cette dernière proposition. Dès l'origine, lors de la négociation collective de 2002-2003, le MEDEF avait proposé le DIF en substitution au CIF. Les organisations syndicales, et tout particulièrement la CGT, s'étaient opposées à la disparition du **CIF, conquête de 1983 fondée sur l'initiative du salarié et l'opportunité de choix sur les contenus de sa formation**, dont l'inventaire s'étend de la reconversion professionnelle à la culture générale propre à l'épanouissement personnel.

G. Larcher prend le fallacieux prétexte de l'existence de nombreux dispositifs pour justifier qu'on en supprime. Quand on veut tuer son chien... Mais le rapport fait l'impasse sur l'identité de chacun d'eux. Elle corrobore pourtant, non seulement le fait qu'ils existent, mais qu'ils sont pertinents et qu'il convient au contraire de les développer. En gardant la boussole de la réponse aux besoins sociaux, il s'agit de travailler sur les complémentarités et d'assurer l'économie générale du système.

Ce dont souffre le CIF et qui constitue un manque à gagner autant pour le salarié que pour l'entreprise, c'est d'une part **une faiblesse des ressources** qui contraint les organismes financeurs à adopter des critères sélectifs draconiens et à rejeter de nombreuses demandes et, de l'autre, **une opposition de principe et de fait des employeurs**, rétifs même à l'idée de « congé », jaloux de leurs prérogatives à l'entreprise et qui considèrent leurs salariés comme « leur » main d'œuvre.

L'enjeu du **DIF** relève de la même logique, mais s'en distingue par le statut du dispositif, à la fois traduction effective et négociée de l'intérêt commun au salarié et à l'employeur et, surtout, **droit attaché à la personne, cumulable, transférable sous certaines conditions et opposable à l'employeur**. Il demeure un enjeu de lutte dans la mesure où, si d'un côté il

3. Conscient des limites du marché du travail, de l'opposition patronale à accepter n'importe quel prétendant, fût-il formé et qualifié, et de l'impopularité d'une mesure qu'un référendum pourrait retoquer, le rapport n'évoque aucunement l'obligation pour le salarié, proposée par le président-candidat, d'accepter tout emploi proposé sous peine de sanction.

4. La proposition d'abaisser le seuil des effectifs ouvrant droit à négociation de la GPEC à l'entreprise de 300 à 250 n'est qu'une mise en conformité avec les seuils de détermination des PME.



l'instrumentalisation libérale de la formation professionnelle

permet aux salariés d'être **pleinement acteurs de leur évolution professionnelle** et de s'inscrire dans le développement du collectif de production, il reste de l'autre considéré par le patronat comme un des moyens de **transférer la charge financière de la formation sur le salarié lui-même**, en exploitant notamment le temps privé hors travail et la pression du contrôle hiérarchique, tout en restant maître d'œuvre des contenus et de leurs effets dans l'organisation du travail.

Il en est de même de la **validation des acquis de l'expérience**. Remarquable avancée sociale de la loi Aubry de 2002, celle-ci a toujours été, elle aussi, instrumentalisée par le patronat et les politiques à son service pour promouvoir à la fois des certificats « maison » en concurrence directe avec les diplômes – notamment au sein du **répertoire national des certifications professionnelles** – et un **marché de la certification** non dépourvu d'intérêts économiques. C'est à l'aune de cette réalité ambiguë qu'il faut considérer la promesse d'une formation qualifiante et certifiante.

On connaît la philosophie patronale qui consiste à considérer qu'à l'instar de la santé, il appartient au salarié lui-même d'arriver au travail bien formé et de faire les efforts nécessaires pour se maintenir en condition d'exécuter le travail prescrit, sous peine de perdre son emploi. On a conscience de la souffrance supportée par le salarié à qui est imposée cette idée et à qui on n'offre ni les moyens ni le temps de la mettre en œuvre.

Cette lecture inique du lien de subordination inhérent au contrat de travail, qui nie les responsabilités et les devoirs des employeurs, correspond à **une conception de l'entreprise** selon laquelle **sa finalité** n'est pas de développer la formation et les qualifications mais **d'assurer la rentabilité financière du capital**. Dans ce cadre, et dans ce cadre seulement, il reviendrait à l'employeur, et à l'employeur seul, d'envisager éventuellement les évolutions qui peuvent y concourir, sans bien sûr que cela lui en coûte.

C'est le piège que le rapport Larcher tend aux salariés avec la proposition d'un « **compte individuel de formation** ». Ceux-ci ont déjà fait l'amère expérience du « **compte épargne temps** » que beaucoup trop n'ont pas pu utiliser, faute de pouvoir intervenir sur l'organisation du travail et les décisions patronales. C'est, dans la même logique que l'exonération des heures supplémentaires, le « **travailler plus pour gagner plus** » ou autres « **contrat de compétitivité emploi** », une disposition d'apparence alléchante mais qui se heurte à la

triste réalité d'un monde du travail où ce n'est pas le salarié qui décide.

Une territorialisation instrumentalisée

C'est un autre piège, du même ordre, qui est tendu aux régions. S'en tenir, comme le fait l'*Association des Régions de France* (ARF) et le comité de campagne du candidat Hollande, à une pale condamnation de la proposition d'exonération de l'obligation légale pour mieux se féliciter de la convergence de vue sur l'organisation du système relève, sinon d'un calcul politique, du moins d'un aveuglement délibéré.

Qui ne voit, en effet, dans ce rapport, que **les Régions sont réduites au statut de pompier de service** du chômage et qu'elles sont censées appliquer une politique dont la ligne directrice sera donnée par un État régalien au service de la finance et utiliser, par exemple, l'argent du contribuable dans des « **fonds régionaux de sécurisation des transitions professionnelles** » pour, entre autres, tarir les lycées professionnels dans lesquels elles ont pourtant largement investi ? C'est, à coup sûr, **une accélération de la politique déjà menée actuellement**, quand les Régions contribuent à réaliser l'objectif affiché du million d'apprentis à terme – parfois promu ici et là par une campagne de communication d'envergure – que ne manquerait pas de produire la mise en place et le pilotage du « **pacte de réussite professionnelle** ».

À moins que certains pensent possible de s'inscrire dans une séparation des pouvoirs, assez prisée par les partisans de l'Europe libérale – dont on peut voir aujourd'hui les ravages de la politique – mais peu conforme en vérité, ni avec les fondements de notre république, ni avec l'intérêt des populations.

On ne peut ignorer, en l'occurrence, la cohérence des propositions convergentes du rapport Larcher – y compris les pistes de réflexion proposées sur la mise en œuvre d'un SIEG (service d'intérêt économique général) ou sur le devenir de l'AFPA ou encore sur les « **groupements de commande** » – qui assoient une architecture des institutions au service des orientations libérales qu'il préconisent.

Tout le monde a bien conscience qu'il faut reconnaître aux régions, circonscriptions territoriales administratives – comme aux départements en ce qui les concerne –, **un rôle de pivot entre le local et le national**, assurant la conjugaison entre les lieux de démocratie où se gèrent les problèmes et le cadre institutionnel, solidaire et juridique qui les circonscrit. En conséquence, il est juste de conférer aux Régions, entités politiques – et aux Conseils généraux à



l'instrumentalisation libérale de la formation professionnelle

l'échelle du département –, **un pouvoir d'ensemblier des institutions décentralisés et des organismes habilités, en étroite collaboration avec les services déconcentrés de l'État**, capable d'œuvrer à la mobilisation des synergies nécessaires à l'action publique.

Mais cette organisation n'a de pertinence et de justification que si elle s'inscrit dans **la double primauté**, d'une part **du niveau national**, indispensable garant de la cohésion collective, notamment par le service public, et des nécessaires coopérations intérieures et extérieures et, de l'autre, de **l'exercice effectif de la vie sociale, citoyenne et démocratique**, dans toutes ses dimensions, dans la cité comme à l'entreprise.

Ce dernier terme ne peut, au reste, se concevoir que dans son sens le plus large. Il est déterminant, en effet, de considérer à part entière les autres forces économiques que le rapport de G.Larcher n'évoque qu'à la marge et pour lesquelles il ne produit aucune préconisation : **l'économie sociale et solidaire, le secteur public et parapublic et la fonction publique**.

La seule alternative : une sécurité emploi-formation dans une logique de développement économique et social

Le rapport de G. Larcher a un grand mérite : il décrit avec force arguments ce qu'il ne faut pas faire et montre, en creux, la voie à suivre. Retrouver l'esprit des luttes et des textes fondateurs qui pariaient sur **l'intelligence humaine**, sur la capacité du salarié à inscrire une évolution personnelle souhaitée comme **partie intégrante du développement économique et social collectif**, l'un étant garant de l'autre. Lui ajouter l'impérieuse nécessité du moment : **la sécurité**.

Loin d'être un supplétif à l'emploi, la formation professionnelle doit être reconnue comme **du travail à part entière**, un volet important de l'activité humaine **productrice de valeur ajoutée**. Elle doit retrouver sa

vocation, dans le cadre de l'éducation permanente, à l'émancipation humaine comme au développement économique et social par la culture générale, le "perfectionnement" professionnel – pour reprendre le terme de la loi de 1971 – et la reconnaissance des qualifications acquises.

En cela, loin de n'être convoquée, comme l'orientation, qu'en cas de rupture professionnelle ou sociale, comme c'est le cas actuellement, elle doit s'inscrire dans **une sécurité d'emploi et de formation**, véritable alternative au chômage tendant au **dépassement du marché du travail**, assurant d'une part la **continuité des droits et des revenus** et, de l'autre, **une alternance promotionnelle**, tout au long de la vie active, des situations professionnelles et sociales. Cette sécurité doit être garantie par **un grand service public national et social**, par **une organisation démocratique de son fonctionnement et de son financement** et par **de nouveaux droits, individuels et collectifs, conférés aux salariés à l'entreprise**.

Dans cette perspective, la priorité doit être donnée, en matière de politique publique, à l'emploi et au développement de la formation qualifiante. Cela implique la reconnaissance des qualifications à tous les niveaux décisionnels et, partant, la responsabilité sociale et citoyenne des entreprises, des groupes et des branches d'activité. Et cela ne se fera pas sans une réindustrialisation du pays, la promotion d'un nouveau modèle agricole et de nouvelles formes de propriété économique assurant la diversité et la viabilité de l'offre de production ainsi que le maillage actif des territoires.

On mesure ainsi l'exigence, pour la collectivité nationale, d'une République nouvellement constituée se donnant les moyens politiques, face à la finance et à sa mainmise sur le monde, du développement humain. La formation professionnelle, c'est aussi et surtout **« l'humain d'abord »**.

LES CONSÉQUENCES DE LA CONTRACTUALISATION

intervention de Christian Foiret, élu municipal à Saint-Jean-de-la-Ruelle

classes « Passerelle » et « Arc en ciel » à Saint-Jean de la Ruelle

J'approuve et je soutiens la colère des personnels, des parents et des élus du conseil municipal vis-à-vis de la décision de l'administration de l'Éducation nationale de rompre le contrat avec la ville au sujet de ces deux classes de maternelle.

Voilà où mènent les politiques de contractualisation. Il faut en finir avec ces bisbilles entre l'état et les collectivités territoriales. Comme on l'a vu avec la politique de la ville, avec la politique de réussite éducative et bien d'autres, les contractualisations aboutissent à des désengagements de l'état laissant les collectivités avec les besoins réels, avec des structures mises en place et sans financement.

Nous sommes à l'heure de repenser totalement ces fonctionnements. **Ce n'est que dans le cadre d'un service public national d'éducation que l'intérêt des élèves, de leurs familles, des personnels peut être satisfait.**

Dans un service public national, toutes les structures éducatives doivent avoir les moyens de mener à bien leurs missions. Les classes, comme celles de maternelle accueillant des très jeunes élèves, doivent avoir des personnels enseignants, et des personnels de la petite enfance spécialisés sous un même statut national : professeur-e, éducatrice-ur, assistant-e (équivalent des ATSEM).

Il faut par ailleurs des petits effectifs (la *Très petite section* – TPS – créée est prévue pour 25 élèves !).

Le passage de la socialisation familiale à la socialisation collective nécessite du personnel avec un haut niveau de formation. Ces personnels ont besoin de disponibilité auprès des familles. La notion d'équipe est fondamentale. La présence de plusieurs statuts dans une même école est un frein. L'orientation actuelle de l'Éducation nationale ne permet pas de résoudre ce problème.

Le Front de gauche a inscrit dans son programme **la scolarité obligatoire dès 3 ans**, accessible dès 2 ans pour les familles qui le souhaitent. Et cela dans le cadre d'un service public national qui assume ses responsabilités de bout en bout.

Nous sommes à l'heure des choix. Il y a une énorme attente de sortir des impasses dans lesquelles les politiques de droite nous ont enfermés.

Dés juin, des mesures concrètes doivent être prises : le rétablissement de tous les postes de RASED supprimés, un moratoire sur les 14000 suppressions de postes prévues par la droite en septembre. Puis, par la suite, la gauche devra mettre fin à ces contractualisations qui reportent sur les collectivités locales des missions de service public national. Pour une école vraiment de l'égalité.

Je dois dire que les promesses du candidat socialiste sur ces sujets sont insuffisantes au regard des exigences qui montent dans le pays.

**envoyez-nous vos comptes-rendus
de débats, annonces d'initiatives...**

reseau.ecole-pcf@orange.fr

LA LUTTE SE POURSUIT DANS LES LYCÉES PROFESSIONNELS

par Fouzia Settahi, responsable du réseau École dans l'Essonne

Parents, enseignants, lycéens, nous sommes très nombreux à nous opposer aux politiques menées par la droite et à réclamer une autre école. Mais aujourd'hui, la gauche ne porte pas le projet dont l'école a besoin.

Le Front de gauche appelle tous ceux qui résistent à la casse du service public d'éducation nationale et à la construction par la droite d'une école inégalitaire à se rassembler pour construire l'école dont nous avons besoin : une école qui transmette à tous les enfants les savoirs et l'autonomie de pensée nécessaires pour maîtriser leur vie.

Ensemble, avec le Front de gauche, portons dans toutes les luttes sociales et électorales à venir le projet d'une nouvelle phase de démocratisation scolaire, pour une école de la réussite de tous.

Depuis plusieurs semaines, la mobilisation des personnels de l'enseignement professionnel de dizaines d'établissements ne faiblit pas.

Les suppressions de postes sont très importantes à Massy : 4 postes dans les écoles primaires (RASED, RRS...), 2 classes menacées d'être fermées à la rentrée.

Dans l'Essonne, les établissements poursuivent leurs actions (grève, manifestations, pétitions, délégations auprès de l'IA). Pas une seule journée sans qu'il n'y ait l'expression d'un profond mécontentement par rapport à la situation réservée à la voie professionnelle à la rentrée 2012.

Des chiffres ahurissants : dans le secondaire, l'État consacrait pour l'académie de Versailles 6185 euros par élève en 2010 ; 9300 euros pour l'académie de Paris (50 % de moyens en plus pour les collégiens et lycéens parisiens !)

L'académie de Créteil, qui était en 2006 dans la moyenne nationale pour la dépense par élève dans le primaire, est tombée au 22^e rang sur 26. Et c'est la même injustice dans les lycées et collèges. Pour la rentrée 2011, Créteil, qui gagnait 3 836 élèves dans le second degré, a perdu 426 postes, quand l'académie de Paris, qui gagnait, elle, 1 000 élèves, a obtenu 20 emplois de plus.

Pourtant, la différence de traitement commence dès qu'un enfant met un pied dans l'école. Pour un élève de primaire de l'académie la plus défavorisée de France métropolitaine, le pays dépense 2861 euros par an. Pour un Parisien, il en dépense 3 134. De la maternelle au CM2, cela fait un différentiel d'une année d'enseignement... Et la scolarité des enfants de 2 ans, qui doit être un accélérateur de réussite pour ceux qui sont les plus éloignés des apprentissages ? Les « pauvres » sont les premiers à en être écartés. Le rapport révèle qu'en Seine-Saint-Denis, seuls 0,9 % des moins de 3 ans ont une place à l'école contre un peu plus de 4 % dans l'académie de Créteil tout entière et 13,4 % en moyenne nationale (jusqu'à 49 % en Lozère).

Pour cela, il faut des moyens ! Il est urgent de revenir sur toutes les suppressions de postes et d'engager un plan de recrutement à la hauteur des besoins.

LE RÉSEAU ÉCOLE DANS LES DÉBATS

19 mai 2012, La Courneuve. Bourse du travail. Forum sur la proposition de loi visant à permettre aux jeunes de prendre en main leur avenir. Organisé par le Mouvement des Jeunes Communistes.

22 mai 2012. Paris 13^e. Débat sur l'éducation.

8 juin 2012. Besançon. Débat sur l'école avec Marine Roussillon et Christine Passerieux.

9 juin 2012. 11h30-17h. Paris, siège du PCF. Réunion du groupe de travail sur l'éducation du Parti de la gauche européenne : *Public et privé dans l'institution scolaire européenne et conséquences du processus de Bologne.*

10 juin 2012. Premier tour des élections législatives.

17 juin 2012. Deuxième tour des élections législatives.

L'ÉCOLE DANS L'HUMANITÉ

Collège & Lycée

Le Snes tient son congrès à Reims. 2 avril, 2012. Laurent Mouloud:

<http://www.humanite.fr/societe/le-snes-tient-son-congres-reims-493673>

Nouveau coup dur pour l'éco-social. 25 avril, 2012. Laurent Mouloud

<http://www.humanite.fr/societe/nouveau-coup-dur-pour-l%E2%80%99eco-social-495304>

Fin discrète du collège unique. 4 avril, 2012. Laurent Mouloud

<http://www.humanite.fr/societe/fin-discrete-du-college-unique-493834>

Luttes

Les parents entrent à l'école. 14 mars, 2012. Mehdi Fikri

<http://www.humanite.fr/societe/les-parents-entrent-l%E2%80%99ecole-492198>

Enseignants et parents d'élèves mobilisés à l'école du Noyer à Antony (92) contre la carte scolaire.

Rédaction Web 18 mars, 2012.

<http://www.humanite.fr/ecole/enseignants-et-parents-deleves-mobilises-lecole-du-noyer-antony-92-contre-la-carte-scolaire-49>

Hausse des tarifs des transports scolaires: annulation de la délibération du Conseil général! (FCPE 76).

Rédaction Web 28 Mars, 2012

<http://www.humanite.fr/budget/hausse-des-tarifs-des-transport-scolaires-annulation-de-la-deliberation-du-conseil-general-f>

La mobilisation des parents d'élèves se poursuit : on ne lâche rien. (FCPE 95). Bruno Brisebarre et l'ensemble du conseil d'administration FCPE 95. Rédaction Web 28 mars, 2012

<http://www.humanite.fr/education/la-mobilisation-des-parents-d%E2%80%99eleves-se-poursuit-ne-lache-rien-fcpe-95-493380>

Remplacement en EPS : Au mois de mars, on arrête tout ? (Snep-FSU). Rédaction Web 30 mars, 2012

<http://www.humanite.fr/education/remplacement-en-eps-au-mois-de-mars-arrete-tout-snep-fsu-493575>

Les profs mobilisent à tout-va. Laurent Mouloud. 6 avril 2012

<http://www.humanite.fr/societe/les-profs-mobilisent-tout-va-494080>

Collège Camus (Plessis-Tréville, Val de Marne) : le rectorat tente de casser la mobilisation.

Rédaction Web 13 avril 2012

<http://www.humanite.fr/ecole/college-camus-plessis-trevisse-val-de-marne-le-rectorat-tente-de-casser-la-mobilisation-494535>

Embauche d'enseignants (Front de gauche). Embaucher des enseignants dès la rentrée 2012 : au Front de gauche, on sait faire. Rédaction Web 16 avril 2012

<http://www.humanite.fr/education/embauche-denseignants-front-de-gauche-494637>

L'UEC mobilise contre la loi LRU. 26 avril 2012

<http://www.humanite.fr/societe/l%E2%80%99uec-mobilise-contre-la-loi-lru-495395>

Grève de la faim contre fermeture de classe. Humanité 27 avril, 2012

<http://www.humanite.fr/societe/greve-de-la-faim-contre-fermeture-de-classe-495499>

18 enfants étrangers privés d'école à Rubelles. Marie Barbier. Humanité quotidienne 7 mai 2012

<http://www.humanite.fr/societe/18-enfants-etrangers-privés-d%E2%80%99ecole-rubelles-495976>



L'ÉCOLE DANS L'HUMANITÉ

Nourrir le débat

Tous les enfants peuvent réussir. 21 mars 2012. La refondation démocratique du système éducatif peut-elle être à l'ordre du jour ? Par Janine Reichstadt, professeure, membre du *Groupe de recherche sur la démocratisation scolaire* (GRDS).

<http://www.humanite.fr/societe/tous-les-enfants-peuvent-reussir-492726>

Bac. Repères. 30 mars 2012, *l'Humanité des débats*.

<http://www.humanite.fr/societe/bac-reperes-493518>

De l'instruction obligatoire à l'obligation scolaire. 30 mars 2012. Claude Lelièvre, historien de l'éducation.

<http://www.humanite.fr/societe/de-l%E2%80%99instruction-obligatoire-l%E2%80%99obligation-scolaire-493504>

Adolph Hitler... c'était qui au fait ? Libres échanges 5 avril 2012. Perrine Marquesuzaa, 16 ans.

<http://www.humanite.fr/societe/adolph-hitler-c%E2%80%99etait-qui-au-fait-493912>

Un enjeu décisif pour la scolarité obligatoire. *Humanité* 13 avril 2012. Renoncer au redoublement ?

Par Philippe Joutard, ancien recteur, membre de la Ligue de l'enseignement.

<http://www.humanite.fr/tribunes/un-enjeu-decisif-%E2%80%A8pour-la-scolarite-obligatoire-494478>

Former l'esprit critique. 23 avri 2012. Comment l'éducation peut-elle élever chacun vers l'émancipation intellectuelle ? Par Stéphane Beaud, docteur en sociologie à l'EHESS, professeur à l'ENS de paris, et Robert Jammes, Inspecteur général honoraire de l'éducation nationale et membre du Comité national éducation de la ligue de l'enseignement.

<http://www.humanite.fr/tribunes/former-l%E2%80%99esprit-critique-495066>

Les classes d'adaptation, à effectif réduit, sont fermées les unes après les autres. 4 mai 2012. Va-t-on abandonner les élèves en difficulté ? Par Nathanaëlle l'Hôte, enseignante en classe d'adaptation, dans le Val-de-Marne.

<http://www.humanite.fr/tribunes/les-classes-d%E2%80%99adaptation-effectif-reduit-sont-fermees-les-unes-apres-les-autres-495818>

Pédagogie n'est pas un gros mot. 7 mai 2012. Comment délaissier l'école de la défiance pour renouer avec l'école de la confiance ? Par Philippe Joutard, ancien recteur, membre du Comité national éducation de la Ligue de l'enseignement et André Giordan, professeur fondateur du Laboratoire de didactique et épistémologie des Sciences, Université de Genève.

<http://www.humanite.fr/tribunes/pedagogie-n%E2%80%99est-pas-un-gros-mot-495964>



L'ÉCOLE DANS L'HUMANITÉ

L'école dans la campagne électorale

Les parents de la FCPE interpellent les candidats. 19 mars 2012. Laurent Mouloud

<http://www.humanite.fr/societe/les-parents-de-la-fcpe-interpellent-les-candidats-492501>

Porter le budget de l'éducation à 7 % du PIB. *Humanité* 22 mars 2012. Comment assurer l'école de l'égalité ?

Par Jean-Luc Pouget et Carole Joly, candidats du Front de gauche aux élections législatives.

<http://www.humanite.fr/societe/porter-le-budget-de-l%E2%80%99education-7-du-pib-492856>

Débattez des programmes ! 23 mars 2012. Laurent Mouloud

<http://www.humanite.fr/societe/debattez-des-programmes-493065>

« **Redonner à l'école ses vertus humaines** ». Le Front de gauche organise demain à Blois un débat sur « L'école de demain ». Ancien responsable du Snes, Denis Paget décrypte cet enjeu majeur de la campagne électorale.

29 mars 2012. Entretien réalisé par Laurent Mouloud

<http://www.humanite.fr/tribunes/%C2%AB%E2%80%89redonner-l%E2%80%99ecole-ses-vertus-humaines%E2%80%89%C2%BB-493452>

Le PS vacille sur l'école privée. 30 mars 2012. Adrien Rouchaleou

<http://www.humanite.fr/politique/le-ps-vacille-sur-l%E2%80%99ecole-privee-493549>

Emmanuelle Bonhomme. Mais pourquoi tant d'acharnement contre l'école républicaine ?

Humanité 13 avril, L'invitée de la semaine

<http://www.humanite.fr/invites/emmanuelle-bonhomme-mais-pourquoi-tant-d%E2%80%99acharnement-contre-l%E2%80%99ecole-republicaine%E2%80%89-494460>

Choukri Ben Ayed, du Front de gauche : « Changer les rythmes scolaires, pas la priorité ».

L'Humanité passe en revue les grands défis du nouveau président de la République. Aujourd'hui, l'éducation, avec Choukri Ben Ayed, sociologue et membre du Front de gauche. *Humanité quotidienne* 9 mai 2012

<http://www.humanite.fr/monde/%C2%AB%C2%A0changer-les-rythmes-scolaires-pas-la-priorite%C2%A0%C2%BB-496146>

Les syndicats attendent beaucoup de François Hollande. Rédaction Web 8 mai 2012

Suite à l'élection du candidat PS, les syndicats qui dans l'ensemble se réjouissent de la défaite de Nicolas Sarkozy, attendent du nouveau président un vrai dialogue social, constructif et apaisé. Ils attendent également des mesures concrètes, en faveur des salariés.

<http://www.humanite.fr/politique/les-syndicats-attendent-beaucoup-de-francois-hollande-496069>

Le texte concernant les nouvelles modalités d'évaluation des personnels enseignants sera abrogé (PS).

Rédaction Web 9 Mai, 2012

<http://www.humanite.fr/fil-rouge/le-texte-concernant-les-nouvelles-modalites-devaluation-des-personnels-enseignants-sera-abroge-ps>

Et aussi

Les devoirs, quel casse-tête ! 27 mars 2012. Laurent Mouloud

<http://www.humanite.fr/societe/les-devoirs-quel-casse-tete%C2%A0-493272>

Grande section en observation. 4 avril 2012

<http://www.humanite.fr/societe/grande-section-en-observation-493833>

Les Déchiffreurs mettent Luc Chatel au piquet. 4 avril 2012. Laurent Mouloud)

<http://www.humanite.fr/societe/les-dechiffreurs-mettent-luc-chatel-au-piquet-493831>

Les « déchiffreurs » décryptent le décrochage scolaire. Rédaction Web 3 avril 2012

<http://www.humanite.fr/societe/les-%C2%AB-dechiffreurs-%C2%BB-decryptent-le-decrochage-scolaire-493790>

L'État enfonce les élèves défavorisés. 13 avri 2012.

Un rapport d'observation de la Cour des comptes, révélé hier par le *Monde*, dénonce une politique scolaire qui favorise les mieux lotis et délaisse les plus fragiles. Laurent Mouloud.

<http://www.humanite.fr/societe/l%E2%80%99etat-enfonce-les-eleves-defavorises-494512>